

ÉVÉNEMENT

Les demandeurs d'asile campent derrière la préfecture

Ici, on les appelle communément "les Africains", ce mardi ils sont descendus dans la rue pour manifester leur mécontentement. Ils sont Rwandais, Congolais ou Burundais et vivent à Mayotte depuis un, deux, trois voire quatre ans "dans la précarité" car ils ne peuvent pas travailler et ne bénéficient pas d'aucune aide au logement. La plupart d'entre eux ont effectué une demande d'asile politique mais jusqu'à maintenant, ils n'ont pas eu de réponse. Protestant contre le sort qui leur est réservé, ils ont tenu à faire comprendre aux autorités la précarité de leur situation. Josué Mpangirwa Musampa, originaire de la République Démocratique du Congo, est l'un des porte-parole des manifestants : "On demande à l'Etat français de nous accorder assistance en hébergement et alimentation. La France a signé le protocole de New-York : lorsque l'on est demandeur d'asile, on a droit à un minimum, même un camp de réfugiés, et à manger", demande-t-il tout simplement.

► De part leur situation, ils ne peuvent être expulsés tant que l'Ofpra (Office français de protection pour les réfugiés et apatrides) n'a pas donné une réponse à leur demande. Ils sont hébergés à l'heure actuelle par des Mahorais de bon cœur, la plupart de temps gratuitement : "Des Mahorais nous aident mais comme on n'a pas d'argent, à long terme ça crée des conflits". Pour les aider, il y a aussi l'association Solidarité Mayotte et le Secours catholique, des associations aidées par l'Etat. La soixantaine de manifestants a parcouru les rues de Mamoudzou sous le soleil et la pluie en prenant soin de s'arrêter devant des lieux sym-



boliques comme la DIECCTE (ex DTEFP) pour monter leur existence, eux qui n'ont pas le droit de travailler, ensuite ils ont fait un arrêt devant le conseil général, ainsi que devant le commissariat de police. Hommes, femmes et enfants marchent avec matelas et sacs de riz sur la tête. La scène ne peut que faire écho aux images vues à la télévision, montrant des populations en fuite amenant avec eux leurs maigres biens. A midi, le sous-préfet Grégory Kromwell les a reçus à la préfecture pour une heure et demie d'entretien.

► A la sortie, les trois représentants désignés n'amènent pas une bonne nouvelle. Josué confie : "On n'est pas satisfait, il y a des promesses, mais les promesses n'ont jamais nourri personne. En avril, on aura peut-être l'allocation temporaire d'attente, mais on n'en connaît

pas encore le montant". Quant aux réponses de leur demande d'asile, "le préfet a écrit à l'Ofpra et à la Cour nationale des droits d'asile pour demander une accélération des procédures", a déclaré Grégory Kromwell. Seul point positif, "sur certaines conditions, ils peuvent travailler; notamment par rapport aux postes non pourvus et s'ils ont les compétences pour les exercer".

► Les manifestants, insatisfaits de ces réponses, ont décidé de camper derrière les grilles fermées de la préfecture. "On est prêt à rester là jusqu'en avril s'il le faut", disent-ils déterminés. Dans l'après-midi, certains ont voulu faire du feu pour cuisiner mais la police leur a signifié que c'était interdit sur la voie publique, ainsi donc "les femmes sont partis cuisiner à Mahabou", raconte Josué. "On restera là jusqu'à ce que les autorités trouvent une solution".

FAITS DIVERS

Une fonctionnaire de la préfecture mise en examen pour trafic de faux papiers

Vendredi dernier, une fonctionnaire de la préfecture de Mayotte a été mise en examen pour "corruption passive par personne chargée d'une mission de service public" ainsi qu'"aide à l'entrée au séjour irrégulier d'étrangers sur le territoire de Mayotte". Placée en garde-à-vue à la suite de renseignements transmis à la Paf, elle aurait délivré à des étrangers en situation irrégulière des récépissés de demande de carte de séjour ou des titres de séjours en contrepar-

tie d'une somme totale estimée à 8.000 €. En tout, plus d'une dizaine de personnes aurait bénéficié de faux papiers de la part de la fonctionnaire, en majorité des individus d'origine comorienne. L'enquête est toujours en cours car d'autres personnes pourraient être impliquées dans ce trafic de faux papiers. Une information judiciaire a été ouverte par le vice-procureur, et la fonctionnaire, ressortie libre au terme de son audition et de sa mise en examen, a été placée sous contrôle judiciaire.

Le proviseur de Kawéni fait un malaise

Hier matin, au lycée professionnel de Kawéni, une bagarre a eu lieu entre deux filles dans une salle de classe. Lorsque le proviseur est arrivé sur place, il a tenté de les séparer, aidé par deux autres personnes, mais il a alors eu un malaise et sa tête a percuté le sol pendant sa chute. Le

Smur est intervenu pour le transporter à l'hôpital. Il n'a repris conscience que dans la soirée... Il devrait être évasané dès aujourd'hui à la Réunion, où sa femme et ses enfants, venus de Guadeloupe, le rejoindront.

Contrôles sur les chantiers et les taxis

Lundi, les gendarmes de la brigade de Mamoudzou, accompagnés des inspecteurs de la Direction du travail, ont procédé à des contrôles sur les chantiers et les conducteurs de taxis, sur les communes de Koungou et Dembény, dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé. Ils ont relevé une dizaine d'infractions au Code du travail : du travail dissimulé, mais aussi des défauts de licence de taxi. Après cette constatation des faits, l'enquête se poursuivra pour déterminer les charges et les peines encourues par les contrevenants.